

Le logement, c'est la base!

Accompagner les jeunes vulnérables face à la crise du logement

Si la fin du soutien que peut apporter le secteur de l'aide à la jeunesse prend la forme d'une aide à la 'prise d'autonomie' pour certains jeunes, elle signifie aussi une confrontation directe aux inégalités inhérentes au marché du logement. Ce risque a conduit une série d'associations à innover sans attendre et à multiplier les partenariats, tous secteurs confondus. Des initiatives, telle que le colloque « *Habiton'où* », tenu le 23 mai 2024 à Bertrix sous la houlette du Service de prévention de l'aide à la jeunesse du Luxembourg, ont vu le jour. Des jeunes y ont interpellé des candidats aux élections régionales et fédérales, dans un geste politique fort qui rappelle combien les paroles les plus invisibilisées sont aussi, souvent, les plus justes.

Jeunes et logement en province de Luxembourg

Situation. Les chercheur.euse.s de l'équipe du CIRTES de l'UCLouvain ont récemment présenté, avec la Fondation Roi Baudouin, les résultats des dénombrements de personnes « sans chez soi » réalisés fin octobre 2023 dans 34 communes de la province de Luxembourg¹. En Belgique et en Europe, la problématique du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi constitue effectivement un enjeu sociétal majeur. En juin 2021, la Belgique a signé la Déclaration de Lisbonne, s'engageant à mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030, grâce à des mesures politiques structurelles. La Déclaration souligne l'importance de fonder ces mesures sur des données fiables afin de permettre une mise en œuvre optimale des politiques. Les dénombrements doivent ainsi permettre, a minima, aux autorités locales d'utiliser les chiffres pour affiner leurs politiques en matière de lutte contre le mal-logement. Mais les résultats démontrent clairement le besoin d'approches structurelles également aux niveaux régional et fédéral². Les données obtenues mettent en lumière l'ampleur du phénomène et les profils des personnes concernées. On dénombre au total 19 000 personnes 'sans chez-soi' en Wallonie. Il s'agit non seulement de personnes sans-abri mais aussi de personnes qui vivent dans des tentes, des voitures, chez des proches ou dans des abris de fortune: en fait, la totalité des personnes exclues du marché du logement. Pour montrer la diversité des situations, on parle de jeunes en errance ou en transit. Plus de 30% de ces personnes habitent dans les très petites communes de Wallonie, ce qui contredit le préjugé selon lequel le sansabrisme concernerait surtout les grandes villes.

En Province de Luxembourg, près de 1400 personnes ont été dénombrées comme privées d'un lieu d'habitation. Parmi elles, 22,2% ont entre 16 et 25 ans. Elles séjournent principalement en foyer d'hébergement (36,6%), chez des amis, de la famille ou des tiers (36,3%) et dans un logement non conventionnel (15%). Comme le rappelait Lyne, une des jeunes présentes lors du colloque « *Habiton'où* »³, « *Si on part, c'est qu'on n'a pas le choix. On ne quitte pas sa maison sans raison* ». Le rapport du dénombrement étaie ses chiffres de plusieurs témoignages, dont nous ne citerons qu'un exemple parmi beaucoup d'autres :

« Ce jeune homme de 19 ans est sorti d'une structure d'hébergement de l'aide à la jeunesse à sa majorité. Il est donc retourné vivre chez sa maman faute de solution de logement, mais la situation familiale n'était pas vivable. Sa maman l'a finalement mis à la porte et il a dû passer l'hiver sous une tente dans les bois. »

¹ Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi : https://kbs-frb.be/fr/denombrement-du-sans-abrisme-et-de-labsence-de-chez-soi-infofiche-province-du-luxembourg

² Voir aussi notre étude À bout de souffle - Parcours d'obstacles pour le droit au logement (2023), disponible sur https://vivre-ensemble.be/publication/etude-2023-2/

³ https://www.enlignedirecte.be/8178

Témoignages. Plusieurs autres témoignages ont nourri le colloque « Habiton'où » par le biais

d'affiches, de vidéos, de textes ou de prises de parole des jeunes concernés. Nous avons ainsi comprendre la variété des parcours dramatiques qui auraient malheureusement trop souvent pu être allégés. En effet, Charlie a pointé un manque d'information et rappelé la nécessité de l'automatisation des droits : « Si j'avais reçu une information claire directement, cela m'aurait épargné plusieurs années Elle déplore une période sans d'errance ». aucune stabilité de logement l'ayant menée à plusieurs tentatives de suicides, des séjours en hôpital psychiatrique et dans la rue. D'après elle, « On ne nous informe que si on le demande, et souvent partiellement ou trop tard ». Il faudrait une information de base, dans les écoles et via internet, sur les droits des jeunes et les aides disponibles lorsqu'ils et elles se retrouvent en difficulté. Les travailleurs sociaux travailleuses sociales se trouvent parfois en manque de ressources ou de temps pour pouvoir informer et accompagner correctement. C'est devant ce constat que nombre d'entre eux et elles se sont coordonné.e.s pour pouvoir affronter la crise du logement qui touche particulièrement les jeunes. Ils et elles tentent, par leurs actions, de combler un manque structurel et en font malheureusement trop souvent les frais. Comme l'a souligné Sophie Bouchat, de l'AMO Mic'Ados, « L'outil de travail du travailleur social, c'est d'abord lui-même ». Il incombe à ces véritables couteaux suisses de s'épauler pour ne pas s'épuiser mais aussi de pouvoir s'appuyer sur des mesures structurelles et sur des moyens réels afin de répondre à la crise.

Les jeunes et l'accès au logement, des revendications transversales

En 2022, dans son Avis officiel "Et toi, tu sais où dormir ce soir ?", le Forum des Jeunes dénonçait déjà un accès au logement défaillant qui compromettait l'avenir des jeunes et leur confiance en notre société.

Dans cet Avis, le Forum reprenait les principales demandes des jeunes. À la quasi-unanimité, près de 9 jeunes consulté-e-s sur 10 déclaraient que la lutte contre le sans-abrisme devrait être une priorité en Belgique. 89 % estimaient qu'il s'agit d'une responsabilité politique et collective. Un constat qui se traduit chez les jeunes par des demandes de mesures structurelles :

- O Soutenir davantage les politiques *Housing* First en Belgique : une stratégie moins chère et plus efficace.
- Mobiliser le bâti public et privé inoccupé : 5
 % des logements sociaux sont vides en Wallonie.
- Informer les jeunes sur les droits et aides en matière de logement.
- Favoriser l'accès à un logement en encadrant les loyers.

Dans « Être jeune en 2023 », screenshot des réalités de la jeunesse, les préoccupations liées au logement amenaient les jeunes à proposer de "favoriser pour les jeunes les possibilités d'achat d'un logement, notamment en visibilisant les aides existantes et en améliorant les conditions d'accès au prêt hypothécaire."

« Et toi, tu sais où dormir ce soir ? » (2022), « \hat{E} tre Jeune en 2023 », tous deux disponibles sur le site internet du Forum des Jeunes, https://forumdesjeunes.be/.

Le décrochage du lien social peut aussi représenter un danger pour nombre de jeunes, en particulier le manque de lisibilité des différents services et le manque de confiance dans les institutions. En effet, face au nombre de démarches nécessaires, Jérémy s'est découragé et a préféré se débrouiller seul. Il parle d'un renoncement à ses propres droits. « Je ne voulais pas devenir dépendant des services, qui représentent trop souvent une mise sous tutelle plutôt qu'une mise en autonomie. » Comment recréer du lien ? se demande-t-il, car son parcours démontre que c'est finalement la rencontre avec la bonne personne au sein de la bonne association

qui lui aura permis de retrouver une place au sein de la société. Charlie renchérit : « *On a besoin d'éducateurs pas pour contrôler mais pour aider !* »

Régis, lui, évoque la difficulté à gérer la solitude. Le colloque « *Habiton'où* » a permis de pointer la prise d'autonomie comme un point de bascule crucial, pouvant se révéler positif comme négatif. Lorsqu'on a grandi dans des institutions, par exemple, il est très délicat d'apprendre à vivre seul, et un accompagnement vers l'autonomie quotidienne s'avère nécessaire.

Dès lors, l'âge de l'accès ou de la fin d'accès aux droits devrait pouvoir s'adapter au parcours de la personne et, avec une certaine souplesse, permettre à des jeunes qui en auraient besoin de s'autonomiser avant 18 ans ou au contraire au-delà de 22 ans. Les associations et institutions qui les accompagnent bénéficieraient alors également des moyens et reconnaissances leur permettant d'accompagner au mieux chacun, e selon ses réalités.

Des acteurs

Journée d'étude « *L'accès à un logement décent* ». En vue de répondre au mieux au besoin des jeunes et des associations ou institutions qui les accompagnent, c'est une voie aux multiples ramifications et carrefours qu'ont empruntée conjointement les partenaires de la Province de Luxembourg. Une des premières concrétisations a été la tenue, le 14 mars 2024, d'une journée d'étude organisée par le Centre Régional d'Intégration de la Province du Luxembourg et rassemblant près de 50 associations ou institutions concernées par la question du logement. Intitulée « *L'accès à un logement décent* », elle s'est élaborée autour de deux axes principaux : les constats et les pistes de réponses.

Les participant.e.s ont d'abord pris connaissance de l'état des lieux du secteur du logement en Province de Luxembourg : logements publics, agences immobilières sociales, CPAS, maisons d'accueil et abri de nuit, associations de promotion du logement et relais social intercommunal. Les freins à l'accès au logement en Province de Luxembourg ont ensuite été exposés, montrant notamment que la pression immobilière est présente sur tout le territoire : par le tourisme très développé au Nord et par la proximité avec le Grand-Duché du Luxembourg au Sud. Différents paramètres

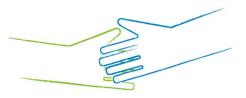


environnementaux, économiques et sociaux ont été mis en évidence, rappelant notamment les problèmes de mobilité caractéristiques de la Province et l'inadéquation entre l'offre et la demande (manque de logements à 1 chambre en location, par ex.). Parmi les freins sociaux, outre le manque criant de places dans les maisons d'accueil et les logements d'urgence, a été pointée la discrimination dont est victime le public accompagné par les associations, perçu comme peu

rassurant par les propriétaires privés. Dans une course au logement où la pénurie s'impose, les propriétaires demandent de plus en plus de garanties et choisissent difficilement les personnes précarisées ou les jeunes, perçus comme moins fiables. La suite de la journée a mis en lumière différentes solutions développées par les partenaires associatifs et institutionnels. Nous détaillerons certaines d'entre elles au paragraphe « Ressources ».

Des initiatives à la marge. Chaque conseil de prévention établit tous les trois ans un rapport reprenant notamment les problématiques récurrentes rencontrées par les jeunes et l'analyse des faits sociaux qui impactent la vie des jeunes et de leurs familles. Dans ces rapports, et au fur et à mesure du déroulement du projet « logement » lancé par les conseils de prévention d'Arlon, Marche-en-Famenne et Neufchâteau, différents problèmes et freins ont été soulevés par les services qui ont mis en place le « dispositif trépied », construit selon le principe d'une triangulation des interventions entre des acteurs du logement, de l'aide sociale générale et de l'accompagnement de l'aide à la jeunesse et d'autres partenaires. En son centre, un e jeune qui reste bien l'acteur de son projet d'autonomie.

La recherche constante de réponses adéquates aux besoins des jeunes face à la crise du logement pousse ainsi associations et services publics à se réinventer sans cesse. Développant de nouvelles synergies, ce sont bien souvent des actions innovantes, créées « à la marge » de leurs attributions et fonctionnements habituels qui s'avèreront les plus innovantes, les plus créatives et aussi les plus efficaces. D'essais en erreurs et de difficultés en solutions, les partenaires et leurs bénéficiaires développent ainsi des partenariats win-win afin de co-créer les initiatives nécessaires. Lors d'étapes de partage comme la journée d'étude du 14 mars ou le colloque du 23 mai, on se rend aisément compte de la créativité des partenaires et on réalise que trop souvent, leurs initiatives sont tributaires d'appels à projets ou de subventions incertaines. S'ajoute ainsi au travail quotidien d'accompagnement des publics et de création d'actions pertinentes, la recherche de fonds et de reconnaissance permettant de les pérenniser.



Ainsi, le CPAS d'Arlon a créé deux structures spécifiques, la Cellule Jeune et le Service Logement, nées du constat de l'arrivée importante d'un public jeune d'une part et de la crise du logement d'autre part (le Service Logement est d'ailleurs accessible à tous, pas uniquement aux bénéficiaires du RIS). Le CPAS de Marche rejoint le constat de celui d'Arlon quant à l'arrivée massive de jeunes parmi ses bénéficiaires : pas moins de 50%! L'Equipe Projet Jeunes du SRG SOS Village d'enfants a également souligné la spécificité de l'accompagnement des adolescent.e.s, puisqu'elle est née du constat que les jeunes demandaient un accompagnement différent des enfants. Elle s'est jointe à l'AMO Mic'ados, le 23 mai, pour souligner l'importance des actions facilitatrices de l'accompagnement en autonomie, ainsi que le caractère progressif de ce type de travail

Des ressources

Outil juridique pour appréhender la signature d'un bail (Service Droit des Jeunes d'Arlon)4, AMO



itinérante (Le Cercle)⁵, mise à disposition de tiny house (Le Pré en bulles⁶), Fonds social de garantie locative Hab-Solu (Proxirélux)⁷...Les initiatives déployées sont aussi riches que nombreuses et nous ne pouvons malheureusement pas les détailler ici. Nous mentionnerons néanmoins le site internet www.autonomielogement.be, outil de communication transversal sur les solutions mises en place quant à la problématique de l'autonomie et du logement des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

L'AMO Mic-ados, l'AIS Nord-Luxembourg, le CPAS de Marche-en-Famenne et le SRG SOS Villages d'Enfants, partenaires de longue date, ont réalisé une analyse de l'expérience des jeunes au sein de leurs dispositifs. Les informations recueillies ont notamment pointé la nécessité de mieux communiquer sur les dispositifs mis à disposition des jeunes. Le site internet *Autonomie logement* a ainsi été créé comme outil de communication et de recensement de l'existant, afin de mutualiser l'expertise de nombreux partenaires et d'informer le public sur les projets disponibles. S'y trouvent les retours d'expériences des différents projets, les expertises accumulées dans la pratique et la réflexion en réseau, des outils et méthodologies pour le travail d'accompagnement, les processus d'organisation, ... Encore en construction, le site internet est coordonné par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté qui invite à continuer à l'alimenter. À terme, une carte des initiatives, des fiches projets et des liens utiles pour les jeunes d'une part, pour les professionnels d'autre part, couvriront largement ce qui est proposé sur toute la FWB.

Des revendications

Cohabicata. Les participant.e.s au colloque « Habiton'où » ont pu assister à une représentation de la pièce de théâtre action Cohabicata, du Mekatronik Théâtre, proposée en début d'après-midi. Avec humour, les comédien.ne.s dénoncent l'injustice du statut de cohabitant. En effet, comment envisager la colocation, l'habitat groupé ou le logement intergénérationnel avec un tel statut ?

⁴ http://www.sdi.be/wp-content/uploads/2020/08/Le-Bail-fiche-SDJ-2020.pdf

⁵ https://archives.vivre-ensemble.be/social-truck-ciney

⁶ https://www.arlon.be/ma-commune/social/cpas/services/maison-denfants-le-pre-en-bulles

⁷ https://www.reseau-proxirelux.be/logement/

L'individualisation des droits apparaît comme une nécessité, et même une urgence par ces temps de crise énergétique, de forte inflation et de réchauffement climatique.

Recommandations. La conclusion du débat du 23 mai⁸ a été laissée à Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, qui a souligné la contribution politique apportée par les jeunes ayant osé témoigner et interpeller les candidats politiques à partir de leur expérience⁹. Ces prises de parole ont pointé la complexité des situations et du lien aux associations et institutions. L'accès au logement y est apparu comme un socle nécessaire à la santé, aux relations sociales, au travail, à la confiance démocratique et à la pleine participation des jeunes. Christine Mahy a ainsi rappelé que le logement est un droit social fondamental qui devrait, en tant que tel, mériter des réponses durables afin d'être garanti particulièrement aux personnes les plus vulnérables. Pour ce faire, il lui apparaît nécessaire que les partis politiques s'engagent à défendre un grand Pacte Logement au cœur de la Déclaration de Politique de la Région wallonne lors de la prochaine législature. Il importe aussi de décloisonner les différents niveaux de pouvoir afin de pouvoir travailler conjointement et durablement au service des jeunes.

Lors de la journée d'étude organisée par le CRILux, différentes pistes concrètes ont été proposées par les APL du territoire aux instances politiques :

- Lutter contre les bâtiments vides ;
- Accroître l'offre de logements sociaux, d'urgence et de transit et améliorer le parc existant ;
- Créer des petits logements, plus économiques pour répondre aux besoins des habitants à bas revenus;
- Créer des logements tremplins pour faciliter l'accès à la propriété et pour garder les jeunes
 dans nos communes rurales ;
- Soutenir les modes alternatifs d'habitat ;
- Limiter les logements à vocation touristique ;
- Accorder l'adresse de référence ;
- Lutter contre le sans-abrisme ;
- Jouer un rôle pivot fédérateur entre les différents acteurs de terrain locaux autour de la question du logement ;
- Attribuer et associer les matières du logement et de l'urbanisme à un seul échevin ou une seule échevine dans chaque Commune de la province du Luxembourg.

⁸ Le débat, capté par RTA, peut être visionné en ligne: https://vimeo.com/950754144

⁹ Voir aussi à ce sujet : https://forumdesjeunes.be/communique-de-presse-cat/et-toi-tu-sais-ou-dormir-ce-soir-les-jeunes-face-au-sans-abrisme/

Pour ne pas conclure...

Martine Nothomb, Chargée de prévention pour l'arrondissement du Luxembourg, a choisi de clore le colloque « Habiton'où » par une invitation aux candidats politiques : « Vous avez pris des engagements, aujourd'hui! Nous serons là pour vous les rappeler et pour vous soutenir en ce sens. » Rendez-vous a d'ailleurs déjà été pris, a-t-elle souligné, pour interpeller les différents niveaux de pouvoir après les élections de juin 2024.

De plus, le Service de prévention du Luxembourg déploiera la campagne « *Pas de toit sans vous!* » à partir de septembre 2024, dans le cadre d'une action du Conseil de prévention de Marche-en-Famenne afin de sensibiliser non seulement les candidats aux élections provinciales et communales du mois d'octobre mais aussi les propriétaires, notamment avec un axe de déstignatisation du public jeune, pour faciliter leur accès et maintien dans un logement. Son



point d'orgue est prévu le 7 octobre, lors de la Journée mondiale de l'habitat. En effet, Jean-François Guillaume, sociologue à l'ULiège, a remarqué combien l'enjeu pour les jeunes était, bien plus que le logement, l'habitat car habiter signifie bien plus qu'occuper un endroit : y vivre et y trouver une base sécurisante d'où rayonner et se déployer en tant que citoyen.ne.

Céline Laffineur Coordinatrice régionale pour la Province de Luxembourg d'Action Vivre Ensemble

Analyse disponible sur www.vivre-ensemble.be

Exemplaire sur demande :

T. 02 227 66 80 info@vivre-ensemble.be





Rue du Gouvernement Provisoire 32 - 1000 Bruxelles T. 02 227 66 80 | contact@vivre-ensemble.be

www.vivre-ensemble.be

